

6ième Dimanche du Temps Ordinaire (Mc 1, 40-45) – Francis Cousin

« De partout, on venait à lui. »

La semaine dernière, le passage de l'évangile se terminait par la parole de Jésus : « *Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile.* ».

Jésus va vers les gens ...

Et aujourd'hui, c'est l'inverse : les gens viennent vers Jésus ...

Vous allez dire : « C'est pas nouveau ! déjà la semaine dernière, dès le coucher du soleil annonçant la fin du sabbat, ''*La ville entière se pressait à la porte de la maison de la belle-mère de Simon-Pierre avec l'espoir que Jésus guérisse les gens atteints de toutes sortes de maladies.*'' »

Que s'est-il donc passé entre temps ?

N'oublions pas, Jésus est un juif, qui met en pratique la Loi juive et qui la respecte.

Or, on a entendu dans la première lecture les règles de la Loi juive concernant les malades de la lèpre : ils devaient se tenir à l'écart des villes et villages, et sur la route, quand quelqu'un arrivait, ils devaient se signaler en criant « Impur ! ». Ils étaient en fait exclus de la vie sociale de la communauté.

À l'époque, on pensait que toute maladie était une punition de Dieu à cause des fautes faites par la personne, qui de ce fait devenait impure.

Mais avec Jésus, tout change ...

Le lépreux de ce passage d'évangile va, le premier, oser braver la Loi juive en s'approchant de Jésus et l'interpeller avec des mots autres que ''Impur''.

Il a entendu parler que Jésus qui guérissait des malades, et étant tombé à ses genoux, il lui dit : « *Si tu le veux, tu peux me purifier.* », ce qui est un acte de foi fort vis-à-vis de Jésus.

Jésus, qui est « *venu pour les malades et les pécheurs* », ne reste pas insensible à l'appel du lépreux. Et lui-même va à son tour braver la Loi juive en « *le touchant* », ce qui était interdit, disant : « *Je le veux, sois purifié.* ».

En le guérissant, Jésus lui redonne simultanément la possibilité de réintégrer la communauté, il lui redonne un statut social. En un certain sens, il lui redonne la vie !

Mais pour que cette guérison puisse avoir un statut social, il fallait qu'elle soit, selon la Loi juive, authentifiée par un prêtre, d'où la phrase de Jésus : « *Ne dis rien à personne, mais va te montrer au prêtre, et donne pour ta purification ce que Moïse a prescrit dans la Loi.* ».

Jésus, fils de Dieu, peut guérir les personnes, mais pour leur permettre leur réinsertion dans la vie sociale, il sait qu'il faut que la Loi de Moïse soit appliquée, dans l'intérêt de la personne guérie.

Jésus met toujours en avant la personne humaine : « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.* » (Mt 5,17). « *Jésus ne vient ni détruire la Loi, ni la consacrer comme intangible, mais lui donner par son enseignement et son comportement une forme nouvelle et définitive, où se réalise enfin en plénitude **ce vers quoi la Loi acheminait.*** » (note c, Bible de Jérusalem).

Mais le lépreux ne suit pas les recommandations de Jésus. Il s'en

va, tout joyeux (et on le serait à moins), en proclamant la gloire de Dieu et la nouvelle de sa guérison.

Ayant touché le lépreux, Jésus est devenu impur lui aussi au monde de la Loi, et doit donc se tenir à l'écart des villes et villages ...

Effet néfaste pour Jésus ? ...

Arrêt de l'évangélisation ? ...

Non, car si Jésus ne peut plus entrer dans les villages, ce sont maintenant les personnes qui viennent à lui ...

Qu'en est-il pour nous ?

Jésus, *Dieu sauve*, est venu sur la terre pour nous sauver, nous ramener vers son Père. Ce qui compte pour lui, ce sont les personnes, et l'esprit de la Loi, et non la lettre de la Loi, comme il l'a dit lui-même à propos du sabbat : « *le sabbat a été fait **pour l'homme** et non l'homme pour le sabbat.* » (Mc 2,27).

Si Jésus s'approche des lépreux, des malades, ... s'il les touche, c'est par miséricorde, c'est pour prendre sur lui leurs lèpres, leurs péchés ... pour les en débarrasser, pour leur rendre la vie ...

Et il fait la même chose pour nous, pour chacun de nous, car Jésus, l'Emmanuel, *Dieu avec nous*, est toujours près de nous.

Quand nous crions vers lui, comme le lépreux, sans fioritures : « Vois ma misère, regarde mon péché. », Jésus vient vers nous, il nous touche le cœur. Et nos péchés n'ont aucun effet sur lui, il ne devient pas pécheur, mais il nous libère de nos péchés ...

Parce que Jésus n'a pas d'autre désir que de purifier, de pardonner, de guérir, de nous rendre la vie ...

A l'approche de ce carême qui nous mènera à la croix, où Jésus a porté nos péchés, puis à Pâques, pensons à faire comme le

lépreux : aller vers Jésus, aller vers un prêtre, et lui dire tout simplement : « *Si tu le veux, tu peux me purifier.* » ...

Jésus n'attend que cela !

Seigneur Jésus,

ta compassion vis-à-vis du lépreux

passe avant la Loi de Moïse.

Tu vois sa misère

et tu veux lui rendre la vie.

Et tu es prêt à faire la même chose pour nous,

quand nous te demandons

pardon pour nos fautes.

Encore faut-il que nous le fassions ...

Francis Cousin

Pour accéder à la prière illustrée, cliquer sur le titre ci-après:

Image dim ord B 6°